

## **Programme décennal de dragage à la marina de Saurel à Sorel-Tracy par Marina de Saurel inc.**

Dossier : 6211-02-0a7

### **Compte rendu de la période d'information et de consultation du dossier par le public du 16 décembre 2010 au 31 janvier 2011**

La période d'information et de consultation du dossier par le public concernant le *Programme décennal de dragage à la marina de Saurel à Sorel-Tracy par Marina de Saurel inc.* a pris fin le 31 janvier 2011. Conformément au mandat qui lui a été confié le 25 novembre 2010 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 16 décembre 2010 au 31 janvier 2011, le dossier complet de la demande de certificat d'autorisation relative au projet.

---

---



## Le projet

### Justification et description

La Corporation Marina Saurel inc. projette d'entreprendre un programme décennal de dragage à la Marina de Saurel, à Sorel-Tracy. Le dragage vise à assurer la profondeur d'eau nécessaire aux activités courantes de la marina. Au cours des dix prochaines années, le programme consisterait à faire au moins un dragage d'entretien afin d'assurer une profondeur minimale d'eau de 1,9 m, ce qui permettrait une utilisation optimale du parc nautique de Sorel et du parc nautique fédéral afin d'assurer la sécurité des opérations de navigation et d'accostage.

Selon l'étude d'impact, le dragage nécessiterait l'enlèvement d'environ 39 000 m<sup>3</sup> de sédiments, soit 18 600 m<sup>3</sup> pour le parc nautique de Sorel et 20 400 m<sup>3</sup> pour le parc nautique Fédéral. Le promoteur prévoit effectuer la mise en dépôt des sédiments dragués dans deux sites de confinement en milieu terrestre prévus à cette fin, soit le DMS Joly construction et un autre site correspondant à une portion désaffectée d'une sablière (Sables Collette Ltée) située à Saint-Roch-de-Richelieu. Plutôt que de choisir l'option de dragage hydraulique, le promoteur favoriserait l'utilisation d'une benne preneuse pour draguer avec un minimum de turbidité. Ces opérations de dragage nécessiteraient approximativement 900 heures de travail, réparties sur environ 12 semaines. Le promoteur souhaite effectuer les travaux de dragage au printemps 2011.

(Extrait du communiqué émis le 16 décembre 2010)

### Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies pendant la période d'information et de consultation du dossier par le public proviennent d'information colligée lors de la séance d'information et à partir de conversations téléphoniques. Les préoccupations concernent :

- la définition de la faune benthique ;
- le niveau de bruit ambiant occasionné par les camions durant les travaux de transbordement des sédiments ;
- la justification du refus de Pêches et Océans Canada aux deux variantes proposées par le promoteur, soit :
  - le projet d'aménagement d'îlots de sédiments reliés avec une passerelle ;
  - l'augmentation du seuil avec les sédiments de dragage avec un sentier pédestre sur sa crête.

## Les activités d'information et de communication

### Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE à Québec et à Montréal ainsi que dans le centre de consultation suivant :

Centre	Adresse
Bibliothèque Le survenant à Sorel-Tracy	145, rue George à Sorel-Tracy

### Le site Web

Tous les documents reçus en version électronique, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Web du BAPE.

### La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
10 décembre 2010	Le Devoir	
10 décembre 2010	Le Soleil	
10 décembre 2010		La Voix
17 décembre 2010		La Voix

### Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
16 décembre 2010 Début de la période d'information et de consultation du dossier par le public et annonce de la séance d'information	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	149	Site du BAPE
11 janvier 2011 Rappel de la séance d'information aux médias	Médias écrits et électroniques de la Montérégie	Ne s'applique pas	Ne s'applique pas

## La séance d'information

Date	Le 11 janvier 2011
Lieu	Salle de bal de l'Auberge de la Rive 165, chemin Sainte-Anne Sorel-Tracy
BAPE : Animation	Alexandre Corcoran Tardif, conseiller en communication
Accueil et prise de notes	Louise Bourdages, conseillère en communication
Promoteur	Steve Vertefeuille, consultant SNC-Lavalin-Environnement Pierre-Paul Dupré, commodore Marcel Fafard, membre de la marina et ingénieur-conseil
Assistance	29 personnes
Durée	1 h

## Les relations de presse

Aucun photographe ni journaliste n'ont assisté à la séance d'information.

## La revue de presse

À la suite du communiqué de presse émis par le BAPE le 16 décembre 2010, la nouvelle a été reprise par le média électronique *lelizard.com*. On faisait mention des caractéristiques du projet et de la tenue de la séance d'information du 11 janvier 2011. De plus, la nouvelle a également été reprise, en date du 17 décembre 2011, dans un article du média électronique *Nos actualités régionales*.

## Les communautés autochtones

À la lecture de la documentation concernant le projet, il est apparu qu'aucune communauté autochtone n'était touchée par les répercussions du projet. Le Secrétariat aux affaires autochtones n'a émis aucun avis sur ce projet. Une discussion avec le chargé de projet au ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs a permis d'en arriver à la même conclusion.

Québec, le 2 février 2011

Alexandre Corcoran Tardif, conseiller en communication

En collaboration avec Louise Bourdages, conseillère en communication